

## Procès Verbal Conseil Municipal du 6 juin 2018 à 20h30

L'an **deux mille dix-huit**, le 6 juin à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 mai s'est réuni à Précy sur Oise, en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur **Philippe ELOY**, Maire.

### Étaient présents :

M. Philippe ELOY, M. MICHEL KOPACZ, Mme Adeline SCHULD, M. Olivier FREVILLE, Mme Valérie BOUDAILLIEZ, Mme Sylvie QUIENOT, M. Bertrand BAECKEROOT, Mme Evelyne CHANDELLIER, M. Georges CHOUPEAUX, Mme Véronique GUYON, M. Joël HENRIQUES, M. Roland GILLET, M. Michel QUINAUD, Mme Françoise RASKA, Mme Ludivine REBIFFÉ, Mme Cécile DAUCHEL, Mme Françoise TESTART, Mme Sylvie VAN WYNSBERGHE.

**Étaient représentés :** Mme Patricia CAVICCHI par P. ELOY, M. Martial STOFFEL par F. TESTART

**Était absent :** M. Fabrice DESCROIX, M. Bruno GOSSELIN, M. Patrice LEMAITRE

**M. Georges CHOUPEAUX** a été désigné comme **Secrétaire de séance**

### 1 – APPROBATION DU PV Conseil Municipal en date du 12 avril 2018

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 12 avril 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 12 avril 2018.

### 2 – Désignation des délégués auprès du Syndicat « La Rural'Oise »

**Vu** la délibération du Conseil Municipale date du 12 avril 2018 portant création du syndicat à vocation unique « La Rural'Oise »,

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 29 mai 2018 portant création du Syndicat Intercommunal à vocation unique « La rural'Oise »,

**Considérant** les statuts du Syndicat intercommunal à vocation unique « Rural'Oise »,

**Considérant** la nécessité de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune au sein du Syndicat Intercommunal « Rural'Oise »,

Après avoir rappelé les objectifs du Syndicat, Monsieur le Maire fait appel aux candidatures,

Il est procédé à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant représentant la commune au sein du Conseil Syndical, élection se déroulant au scrutin secret et à la majorité absolue.

Monsieur le Maire invite les candidats à se déclarer :

Délégué titulaire se présente Monsieur Philippe ELOY

Nombre de bulletins : 20

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 20

A obtenu :

- Philippe ELOY : 20 voix

Déléguée suppléante se présente Madame Françoise RASKA

Nombre de bulletins : 20

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 20

Conseil Municipal du 6 juin 2018

A obtenu :

- Françoise RASKA : 20 voix

Sont élus :

- Monsieur Philippe ELOY, délégué titulaire
- Madame Françoise RASKA, déléguée suppléante.

Madame GUYON demande à Monsieur le Maire combien de personnel titulaire va intégrer le nouveau syndicat.

15 titulaires vont être transférés auprès du nouveau syndicat. Certains titulaires souhaitent rester sur les communes sur lesquels ils sont déjà en place, dont un agent qui n'a pas de véhicule.

Monsieur KOPACZ s'interroge sur le financement du nouveau syndicat. Monsieur le Maire précise à l'assemblée que le financement a été prévu par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la communauté de communes le Thelloise.

Une contribution sera versée par celle-ci prélevée sur les compensations communales.

### 3 – QUESTIONS DIVERSES

- Appel du 18 juin : Monsieur le Maire rappelle la cérémonie du 18 juin qui se tiendra en Mairie à 18h00. Il demande la coopération d'un conseiller pour le déroulé de la cérémonie. Monsieur Roland GILLET se propose.
- Baptême du complexe sportif : Monsieur le Maire fait part de la grande émotion de Monsieur Fabrice MORGADO. Il y avait entre 150 et 200 personnes présentes. Les équipes de cécifoot ont faites une démonstration époustouflante de leur sport.
- Fête de la Nature : Pour une première expérience à Précý, cette fête de la Nature a remporté un vif succès à la grande satisfaction des associations présentes.
- Le Festival des clochers a remporté un vif succès malgré son déplacement au Parc des érables.
- Route de Beauvais : Monsieur le Maire informe l'assemblée des avancées sur les travaux de la Route de Beauvais. Le conseil départemental a prévu de refaire la bande de roulement de la Route de Beauvais. Aussi, Monsieur le Maire indique que la Commune va profiter de cette opportunité pour procéder à l'enfouissement des réseaux, refaire les trottoirs et l'assainissement restant à faire sur cette route. Cette artère est un axe très passant et important. Ce chantier va s'étaler sur 2018-2019. Fin prévue à l'automne 2019.
- Foot max : l'activité proposée aux jeunes de la commune a rencontré un très beau succès. D'autant plus que l'activité a pu se déplacer sur le stade de foot, ce qui a permis à 40 jeunes de Précý de venir participer et s'amuser sous le soleil. Très bonne ambiance entre les petits, les ados et les adultes.
- La fête de la Musique organisée par le Comité des fêtes se tiendra au Parc des érables le samedi 23 juin.

Fin de séance à 21h19

Le Maire  
Philippe ELOY

